

n° 185 - Novembre 2020

MÉDIATHÈQUE

À EMPORTER

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

MARDI : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

MERCREDI : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

VENDREDI : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

SAMEDI : 9 h à 12 h

☎ 02 99 76 06 22

Mail : accueil.mairie@chatillon-en-vendelais.fr

Depuis le 6 novembre la médiathèque a mis en place un service de « prêts à emporter » pour prendre et rendre vos documents !

Voici le mode d'emploi :

1. Je sais ce que je veux, je fais mes recherches sur le catalogue en ligne : <http://www.mediatheque-chatillonenvendelais.fr/> . Si je ne sais pas quoi choisir, je me laisse tenter par un sac surprise ou je demande conseil à la bibliothécaire par téléphone au 02 99 76 16 50 ou par mail à mediatheque@chatillon-en-vendelais.fr
2. Sur mon compte lecteur avec mon numéro de carte (sans les A) et mon mot de passe (MMAA), je me connecte et réserve parmi les documents disponibles (maximum 7 docs + 1 DVD + 2 CD par carte). Je peux aussi réserver par mail ou téléphone.
3. Quand je reçois un appel ou mail de confirmation, je coche la case n° 2 « retrait de commande » de mon attestation de déplacement, et je viens à la médiathèque aux horaires ci-dessous. Je peux aussi rendre mes documents à ces horaires.
4. Chez moi, je profite de mes lectures !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE « À EMPORTER »

Mardi : 16 h - 19 h

Vendredi : 16 h - 18 h

Samedi : 10 h 30 - 12 h 30

Au plaisir de vous revoir à la médiathèque !

Horaires de la médiathèque pendant les vacances de Noël

Pensez à faire le plein pour vous occuper pendant les vacances, la médiathèque sera ouverte pour retirer vos réservations et rendre vos documents le :

- Mardi 22 décembre de 16 h à 19 h
- Mercredi 23 décembre de 16 h à 18 h

La médiathèque sera fermée du 24 décembre 2020 au 3 janvier 2021

Horaires de la mairie pendant les vacances de Noël

La mairie sera fermée exceptionnellement les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Elle sera ouverte en contrepartie

les jeudis 24 et 31 décembre de 9 h à 12 h

Et les lundis 28 décembre et 4 janvier de 14 h à 17 h ,

LE TEMPS DE L'HARMONIE

Bar - Bureau de Tabac - Relais Poste

- ✓ Depuis aujourd'hui, nous offrons le service d'encaissement pour le compte de la DGFIP via la FdJ. Il est donc possible de payer en espèces (jusqu'à 300 euros) ou en carte bancaire ses impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).
- ✓ Avant le nouveau confinement, nous offrons à notre clientèle (et aux abords) un accès WiFi gratuit...
- ✓ Et sont toujours en vente des cartes postales de Châtillon !

VENTE DE SAPINS DE NOËL

En direct - Toutes tailles et local

Retrouvez-nous Place du cimetière
à Châtillon-en-Vendelais
de 16 h à 18 h

Sapins (épicéa) :

100 / 120 cm : 8 euros
120 / 150 cm : 10 euros
150 / 175 cm : 15 euros
175 / 200 cm : 20 euros
200 / 250 cm : 25 euros

Sapins (Nordman) :

100 / 120 cm : 20 euros
120 / 150 cm : 25 euros
150 / 175 cm : 30 euros
175 / 200 cm : 40 euros
200 / 250 cm : 45 euros



Sapins (grandis) :

120 / 150 cm : 20 euros
150 / 175 cm : 25 euros

Bûche

50 mm : 4 euros

Sylvain Bois Énergie
Saint-Germain-en-Cogles
06 46 42 06 78

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ - JDC

- A compter du 23 novembre 2020, pendant la période de confinement, il sera possible de réaliser sa JDC en ligne. Pour cela, les jeunes devront disposer d'un compte personnel sur le site majdc.fr
- La priorité sera donnée à ceux déjà inscrits sur majdc.fr ou ayant communiqué une adresse mail au moment du recensement ou lors de contacts avec les centres du service national (CSN). Les jeunes n'ayant communiqué ni adresse électronique, ni numéro de téléphone recevront une convocation par courrier. Ce document expliquera la marche à suivre pour pouvoir réaliser sa JDC en ligne.
- Les jeunes disposeront de 11 jours pour effectuer la JDC en ligne. La convocation précisera la date limite d'exécution.
- Entre le 23 novembre et le 10 décembre 2020, les sessions en lignes permettront à environ 250,000 jeunes d'effectuer leur JDC ;
- Les jeunes qui n'ont pas d'accès internet et ne peuvent effectuer la JDC en ligne seront prioritaires pour l'effectuer en présentiel dès la fin du confinement.
- RAPPEL : tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser à la mairie pour réaliser sa JDC. À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

LISTE DES ASSOCIATIONS